

L3 droit international-paris I

Par **alo87**, le **30/05/2008** à **15:49**

bonjour,

je suis en L2 à la sorbonne et à la rentrée 2008 (entrée en L3) je vais devoir m'orienter soit en droit privé soit public soit international. Depuis le début je souhaite aller en droit international mais j'ai entendu dire que c'était la filière la plus difficile de toutes celles qui sont proposées en L3, est-ce vrai? car ayant eu BEAUCOUP de mal avec le droit public cette année je ne me vois pas dutout suivre cette voie. alors s'il ya des étudiants qui ont suivi l'enseignement de droit international en L3 à Paris I pourriez vous me dire si vous avez trouvé ça vraiment complexe?

merci d'avance.

Par **sanremo34**, le **01/06/2008** à **14:54**

Malheureusement je ne vais pas pouvoir répondre vraiment à ta question car je n'ai pas suivi cet enseignement et encore moins séjourné à paris I. Mais ce que je veux te dire et ce qui a d'ailleurs été soulevé à de nombreuses reprises dans différents post c'est qu'à mon sens le choix d'un cursus doit plus se faire par affinité.

Bien sur les débouchés et les chances d'avoir un boulot à la sortie sont importants mais je crois que le plus important c'est d'abord de faire quelque chose qui nous passionne ou au moins que l'on apprécie.

Et puis après bien sur il y a les compétences et les capacités mais ça c'est un autre débat et nous sommes généralement face à nous meme pour en juger..

Alors regarde les matières qui sont proposées dans chaque licence en question et à partir de là, vois ce qui se rapproche le plus de tes affinités et de tes notes précédentes dans des matières similaires.

Bon courage à toi!  image not found or type unknown

Par **Anthilys**, le **17/06/2008** à **15:00**

Je sors de la L3 droit international de Paris I...

En fait, ce n'est pas facile de dire si c'est plus difficile qu'une autre ou non, dans la mesure où je n'ai fait que celle-là...

Mais je crois qu'il n'y a pas tellement de différences avec les autres. Toutes les L3 ont DIP obligatoire au 1er semestre ; la L3 internationale l'a aussi au 2e semestre. Il y a aussi le droit communautaire en S2, dont je ne suis même pas sûre qu'il ne soit pas obligatoire aussi dans d'autres licences. Ainsi que le droit du commerce international, qui est cette fois privé et devrait donc, d'après ce que j'ai compris, mieux te plaire.

Donc finalement, je ne sais pas s'il y a tellement de différences... Sinon, tu peux aussi prendre la L3 "parcours indifférencié", et plus aucune question ne se pose...

Personnellement, je n'ai pas eu ma L3 du premier coup, mais cela n'a rien à voir avec la difficulté du diplôme : faisant un autre cursus en même temps, je ne suis jamais allé au

moindre cours. Donc le résultat aurait été le même avec n'importe quelle autre L3

Ah oui, et si tu dis que tu hésites parce que le droit public n'est pas ton truc, et que tu dis ça en référence au droit administratif de L2 (circonstance aggravante pour peu que tu sois dans le groupe 1... LOL), tu peux te rassurer parce que, selon moi, le DIP qui prend tant de place dans cette L3 internationale n'a vraiment rien à voir avec le droit administratif... Donc on peut

être nul en DA et fort en DIP sans problème

Par **kalamos13100**, le **24/06/2008** à **17:42**

Bonjour

je suis en L2 de droit a aix et je suis intéressé par la Licence 3 Droit International et Européen de paris 1 ! j'attends actuellement mes resultats de partiels de L2 avant d'envoyer mon dossier... [b:3ogg7ymv] est ce que quelqu'un sait quand son les commissions d'acceptation de transfert pour paris 1 en Droit et donc les réponses ? [/b:3ogg7ymv] car j'ai téléphoné et le secrétariat de l'université m'a donné 2 dates différentes un coup en Juillet, en disant qu'une commission se reunie mi juillet avant les vacances universitaire et un coup ils m'ont dis en septembre...

Par **MIMITA**, le **16/09/2008** à **22:53**

SLT

j'ai fait une demade d etransfert et je viens d'avoir une reponse positive je dois aller m'inscrire lundi prochain

Par **kalamos13100**, le **17/09/2008** à **00:02**

Ouep moi mon dossier m'est revenu car dans ma fac c'est dés boulets j'ai eu un pb de papier, il nous on fourni des relevé de notes pas valable (pas tamponné)...

Par **MIMITA**, le **17/09/2008** à **12:31**

[slt regarde si tu peux toujours renvoyer ton dossier

moi ejv oudrai avoir des renseignements sur les matieres , si il y a des oraux ,ou se passe les cours (tolbiac?) ectt

Par **kalamos13100**, le **17/09/2008** à **15:16**

pour mon dossier c bon... j'attend la reposne c tout...

pour les cours va dans etudes juridiques generales et tu as un endroit dans licence je crois tu telecharge le document sur les licence et ta tout dedans, les cours que l'on aura les TD et comment ca se passe, tu le trouve aussi dans le truc de recherche de filliere en allant sur la licence de droit

Par **MIMITA**, le **28/09/2008** à **18:34**

donjour

quelqu'un aurait des infs sur la date et lieu de pré rentrée ?

Par **d4im**, le **01/10/2008** à **00:15**

Jeudi 2 octobre a 14h dans l'amphi IIA du Pantheon !

a verifier tout de meme...

Par **Hammourabi**, le **03/03/2012** à **13:59**

Bonjour tout le monde,

Je vois que ces messages datent de quelques années, mais étant à la recherche d'informations sur la L3 de droit international et européen de Paris I Panthéon Sorbonne, je reste sur cette page en espérant que quelqu'un puisse me répondre.

Je suis actuellement en L2 à Montpellier, je souhaiterais intégrer la L3 international et

européen à la Sorbonne à la rentrée prochaine (septembre 2012).

J'ai obtenu ma L1 avec la mention assez bien (1er semestre mention bien - 2e semestre sans mention). Et, pour l'instant, mon 1er semestre de L2 avec mention assez bien. Je fais un DU en parallèle.

Quelqu'un pourrait-il me renseigner quant au transfert de dossier en L3?

Est-il difficile d'intégrer la Sorbonne? A partir de quelles notes admettent-ils les étudiants de province?

Aussi, quelqu'un pourrait-il me renseigner quant au transfert de dossier en L3 à Nanterre Paris 10?

Je vous remercie !